



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°1
Réunion du 28 août 2025

Animateur : M. SABANI (CD)

Présent(e)s : Mme GERALDO (CD) – BANDOUI (CD)
MM. LE LOUET (CD) – BORDET (CD)

Excusée : Mme LOMON

Assistent : Mme LE MOEL – M. FOFANA

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

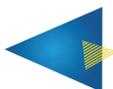
**GUIDE
DU CLUB**

**GUIDE
DU CLUB**

Recherche

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

N°dossier	Date mail	N° club	Club	Demande	Retour de la CCCD
SEMAINE du 21/07/2025 au 28/08/2025					
Dossier N°1	21/07/2025	550679	MONTROUGE FC 92	Nous informe d'un problème d'alternance pour leur équipe U16 D1 le 25/01/2025	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.
Dossier N°2	21/07/2025	550679	MONTROUGE FC 92	Nous informe d'un problème d'alternance pour leur équipe U14 D2 les : - 08/11/2025 - 29/11/2025 - 14/02/2026 - 21/03/2026	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.
Dossier N°3	21/07/2025	551497	COURBEVOIE SPORTS	Demande des dérogations : - U16 D3 à 11h - U14 D1 à 14h30 - U15 D2 à 16h30	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.
Dossier N°4	21/07/2025	527758	SEVRES FC 92	Demande une dérogation : - U15 D1 à 12h30 le dimanche	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.
Dossier N°5	21/07/2026	564504	VLG FUTSAL	Nous informe d'un problème d'alternance pour leur équipe SENIORS FUTSAL D1 les : - 13/12/2025 - 24/01/2026 - 07/02/2026 - 21/03/2026	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.
Dossier N°6	21/07/2025	509738	VOLTAIRE CHAT. MALABRY SS	Nous informe d'un problème d'alternance pour leurs équipes SENIORS D1 et SENIORS D4 les : - 29/11/2025 - 13/12/2025 - 21/03/2026	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.
Dossier N°7	22/07/2025	564045	ANTONY FOOT EVOLUTION	Nous informe d'un problème d'alternance pour leur équipe U18 D2 le : - 29/03/2026	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.
Dossier N°8	22/07/2025	500744	SURESNES JS	Demande une dérogation : - U16 D1 à 18h le samedi	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.

Dossier N°9	22/07/2025	550679	MONTRouGE FC 92	Nous informe d'un problème d'alternance pour leur équipe U18 D1 le : - 01/02/2026	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.
Dossier N°10	31/07/2025	528217	AS ARARAT ISSY	Notification Extranet de la Ligue demande : - d'engagement d'une équipe U14 D5	Accord de la 3CD et ajout de votre équipe 3 en U14 D5.
Dossier N°11	19/08/2025	500692	MEUDON AS	Demande une dérogation : - U16 D2 à 17h au stade Marcel Bec 1	La 3CD prend note et réajuste le calendrier.
Dossier N°12	22/08/2025	511880	VILLE D'AVRAY US	Notification Extranet de la Ligue demande : - d'engagement d'une équipe SENIORS FUTSAL	La 3CD confirme votre engagement en SENIORS FUTSAL D2 en attente de l'attestation de la mise à disposition du gymnase ainsi que le jour et l'horaire des rencontres

II. ENGAGEMENTS DISTRICT

La Commission Centrale des Compétitions Départementales vous informe que le formulaire d'engagements **UNIQUEMENT** pour les compétitions du District 92 pour la saison 2025/2026 vous a été envoyé par mail le 10 juillet 2025. Ces derniers sont à retourner au plus tard le

10 SEPTEMBRE 2025, dernier délai.

La Commission Centrale des Compétitions Départementales vous informe qu'il reste des places vacantes dans la catégorie U18 D4 avant parution du calendrier

La Commission Centrale des Compétitions Départementales vous informe que les formulaires d'engagements **FOOT EDUCATIF MASCULIN ET FEMININ** pour la saison 2025/2026 vous ont été envoyés par mail le 10 juillet 2025. Ces derniers sont à retourner au plus tard le

13 SEPTEMBRE 2025, dernier délai

Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible pour les criteriums et les plateaux du foot éducatif. Merci de respecter cette date afin de garantir votre participation.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.